

Affaire suivie par Antoine GUERIN
Mission planification territoriale
☎ : 02.31.57.16.95
e-mail : antoine.guerin@calvados.fr

Monsieur Joël BRUNEAU
Président de la communauté urbaine Caen la Mer
16 rue Rosa Parks
CS 52700

14027 CAEN Cedex 9

Objet : modification des PLU de Bénouville et de Blainville-sur-Orne

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis les projets de modification des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Bénouville et de Blainville-sur-Orne.

Ces procédures n'appellent pas de remarques particulières de la part du Département.

En effet, comme indiqué dans la notice de présentation, l'un des objectifs de la modification du PLU de Bénouville portant sur la réduction de la marge de recul inconstructible aux abords de la RD 514 a fait l'objet d'une concertation avec les services départementaux. La distance de retrait proposée est conforme au principe conjointement défini.

En ce qui concerne Blainville-sur-Orne, les modifications apportées sont sans conséquence pour la collectivité départementale.

Par conséquent, le Département émet un avis favorable aux projets de modification des PLU de Bénouville et de Blainville-sur-Orne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
Le directeur domanialités et planification territoriale


Valérie UGUEN

Copie : chrono, MPT, ARD de Caen
Madame Claire TROUVE et Monsieur Michel FRICOUT, Conseillers départementaux du canton de Ouistreham